



Propriétaire véhicule décédé, héritiers bernés par cotitulaire

Par tchara, le 12/02/2015 à 13:39

Bonjour à tous,
voilà mon soucis, mon est papa décédé en 2013, il était propriétaire d'une caravane, (nous avons la facture), et sa concubine (non mariés) co-titulaire.

à ce jour, sa concubine, refuse de revendre la caravane, de racheter notre part et pire, de nous indiquer le lieu de garde de la caravane pour nous y rendre, alors qu'elle y va en vacances avec ses proches.

elle nous réclame les frais de gardiennage et d'assurance mais sa c'est pas grave elle rêve...et aussi ne veut pas nous rendre les effets personnels de notre père..pour vous situer la dingo...

on veut prouver que note père à financé seul la caravane et donc reviens à ses enfants, mais si on ne peut pas (pas de relevé de compte ou figure l'achat puisque disparut!!)

comment pouvons nous faire pour obliger sa concubine à nous donner notre part?

sa dure depuis bientôt 2 ans, marre!